

COMPTE RENDU CM DU JEUDI 8 SEPTEMBRE 2022

- un référent Ambroisie a été désigné
- le règlement cantine a été validé, la facturation sera maintenue au mois
- projet mairie : le conseil valide le montant estimatif global et mandate le maire pour les demandes de subvention
- une décision modificative budgétaire a été prise
- le conseil valide l'adhésion au SIEL afin de signer une convention « décret tertiaire » pour le suivi des bâtiments de plus de 1000m²
- le devis électricité a été validé pour la remise aux normes des locaux Mondon
- une subvention de 600 € a été accordée au basket
- le camion de l'UDADF (union départementale des associations familiales) viendra 1 fois/mois place des tilleuls le vendredi
- les panneaux d'indication des commerces seront remis à jour
- une subvention de 545 € a été accordée au CSC (foot) ; cela correspond à la gratuité de salles à l'occasion des 90 ans du club.
- une étude sera demandée pour l'exonération de charges patronales au cabinet d'Etudes Neoptim
- un éclairage sera installé vers la montée d'escalier entre les 2 cours à l'école